Renouveler vos ordonnances, C'EST SIMPLE COMME 1, 2 OU 3!

Choisissez l'une des trois méthodes suivantes, et récupérez vos médicaments au comptoir:



- Demandez à un membre de l'équipe du laboratoire d'activer votre dossier en ligne.
- Complétez votre inscription sur groupeproxim.ca dans la section **Mon dossier en ligne**.
- Effectuez vos demandes de renouvellement d'ordonnances.



OU



- Téléchargez l'**application Proxim** sur votre téléphone intelligent ou votre tablette.
- Créez un compte.
- Sélectionnez votre pharmacie dans la section **Ma pharmacie** et remplissez votre demande de renouvellement.



OU



 Synchronisez et automatisez le renouvellement de vos ordonnances grâce à Mon plan renouvellement.



Des questions? Renseignez-vous auprès de l'équipe du laboratoire! Services offerts par vos pharmaciens-propriétaires affiliés à Proxim.

*Dans les succursales participantes seulement.

Les pharmaciens-propriétaires affiliés à Procim sont les seuls responsables de l'exercice de la pharmacie.